

## **EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2017**

(Le compte rendu complet peut être consulté en mairie)

**Présents** : Sylvie MALESTROIT – Paulette GICQUEL – Philippe BIDAN – Martine VALLEE – Stéphane FOUCAULT – Gwenaëlle PESTEL – Michel HAMON – Benoît JAN – Hervé LE DOUCEN – COEURET Réjane – Lynda LE PORS – Armand BIDAN – André LE TINNIER

**Absentes excusées** : Patricia CHOUPEAUX, pouvoir à Armand Bidan  
Stéphanie LE BARS, pouvoir à André LE TINNIER

**Secrétaire de séance** : Réjane COEURET

Le compte rendu de la réunion du 1<sup>er</sup> mars 2017 est approuvé à l'unanimité.

### **TAUX D'IMPOSITION :**

Le Conseil Municipal décide de reconduire les taux de l'année 2016 :

Impôts	Bases prévisionnelles	Taux
Taxe d'habitation	1 737 000 €	14.75 %
Taxe foncière sur le bâti	1 114 000 €	18.90 %
Taxe foncière sur le non bâti	92 600 €	80.99 %

### **BUDGETS PRIMITIFS 2017**

**Caisse des Ecoles** : Fonctionnement à 3 364.06 €. Ce budget est approuvé à l'unanimité.

**Lotissements communaux** : Fonctionnement : 165 759.74 € ; Investissement : 140 198.84 €. Ce budget est approuvé à l'unanimité.

**Lotissement Le Clos du Bois** : Fonctionnement : 150 373.05 € ; Investissement : 39 098.03 €. Ce budget est approuvé à l'unanimité.

**Assainissement** : Fonctionnement : 62 716.00 € ; Investissement : 1 359 003.00 €. Ce budget est approuvé à l'unanimité.

**Commune** : Le Conseil Municipal vote, par 11 voix pour et 4 abstentions, le budget primitif 2017 arrêté en dépenses et en recettes comme suit :

Fonctionnement : 1 758 534 €

Investissement : 1 580 374.57 €

### **EFFACEMENT DES RESEAUX RUE DU STADE ET RUE JOSEPH DUPRE**

Lors de la séance du 14 septembre 2016, le Conseil Municipal a décidé d'engager le projet d'effacement des réseaux « Rue du Stade » et « Rue Joseph Dupré ».

Suite à l'étude détaillée réalisée par l'entreprise SADER, le Syndicat Départemental d'Energie a transmis le tableau récapitulatif du coût des travaux et des montants restant à charge de la commune :

Travaux	Coût HT	Contribution commune
Réseau électrique	38 700.00 €	11 610.00 €
Réseau éclairage public	53 200.00 €	31 920.00 €
Réseau téléphonique	13 400.00 €	13 400.00 €
Câblage		400.00 €

**VILLES TE VILLAGES FLEURIS** : Le Conseil Municipal décide d'adhérer à ce label pour l'année 2017.

**DELEGATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN** : Le Conseil Municipal décide d'accepter la délégation par Loudéac Communauté-Bretagne Centre au profit de la commune de LA MOTTE, de l'exercice du droit de préemption urbain dans les zones U et AU à l'exception des zones UY, UZ et AUy.

**DECLASSEMENT DE VOIRIE DEPARTEMENTALE** : Dans le cadre des aménagements liés à la mise à 2x2 voies de la Route Départementale n° 700, le Conseil Départemental engage une procédure de classement et de déclassement des voies afférentes à ce projet.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

**POINT SUR LE MARCHÉ DE LA STATION D'EPURATION** : Les 3 entreprises candidates (OTV-MSE, FELJAS & MASSON et BP EPUR) sont convoquées à des auditions qui se tiendront le lundi 24 avril prochain à partir de 10h00. Chaque candidat disposera de 45 minutes dont 15 minutes de présentation et 30 minutes pour répondre aux questions.

**TRAVAUX STADE** : Le Conseil Municipal retient les propositions d'ESCEEV pour 2 160.00 € TTC (1 800.00 € HT). Les travaux de regarnissage seront réalisés à partir de la mi- avril et les travaux de sablage en octobre.

### **QUESTIONS DIVERSES**

**Débroussaillage des talus** : Le Conseil Municipal confie les travaux à l'entreprise SERPE pour 7 920.00 € HT soit 9 504.00 € TTC.

**Modification** : A compter du 15 avril les horaires d'ouverture de LA POSTE le samedi matin seront de 10 h à 12 h (au lieu de 9 h à 11 h).